



Conférence de presse

Présentation de l'étude Caisse d'Epargne & Association e-Enfance/3018
sur le cyber-harcèlement des jeunes

6 octobre 2021

INTERVENANT

Nicolas Balerna

Directeur banque de détail
Caisse d'Epargne



JUIN 2021 - CAMPAGNE NATIONALE CAISSE D'EPARGNE



Les victimes de cyber-harcèlement ont besoin d'une assistance qui ne soit pas virtuelle.
Une assurance avec un suivi psychologique.



CAISSE D'ÉPARGNE
Vous être utile.
Banque & Assurances

Communication à caractère publicitaire.
Assistance présente dans la formule « Optimal » de l'Assurance Habitation ou via l'option Assurance Scolaire, Contrat de SPCE ASSURANCES, Société Anonyme au capital de 1 000 213 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 303 183 880, entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 88 avenue de France 75011 Paris Cedex 12, et distribué par la Caisse d'Épargne, 900170000, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.
© 2021 Caisse d'Épargne. Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la Caisse d'Épargne est formellement interdite.



Les victimes de cyber-harcèlement ont besoin d'une assistance qui ne soit pas virtuelle.
Une assurance avec un suivi psychologique.



CAISSE D'ÉPARGNE
Vous être utile.
Banque & Assurances

Communication à caractère publicitaire.
Assistance présente dans la formule « Optimal » de l'Assurance Habitation ou via l'option Assurance Scolaire, Contrat de SPCE ASSURANCES, Société Anonyme au capital de 1 000 213 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 303 183 880, entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 88 avenue de France 75011 Paris Cedex 12, et distribué par la Caisse d'Épargne, 900170000, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.
© 2021 Caisse d'Épargne. Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la Caisse d'Épargne est formellement interdite.



LA CAISSE D'EPARGNE MÉCÈNE DE L'ASSOCIATION E-ENFANCE/3018



POURQUOI UNE ETUDE CAISSE D'EPARGNE & ASSOCIATION E-ENFANCE SUR LE CYBER-HARCELEMENT DES JEUNES ?

Ces dernières années, le harcèlement a pris une autre dimension avec les réseaux sociaux qui font **disparaître les limites, notamment spatiales et temporelles**

Objectif de l'étude

Caisse d'Epargne & Association e-Enfance/3018

Mieux comprendre
le cyber-harcèlement en France

pour mieux accompagner
les familles qui doivent y faire face



INTERVENANT

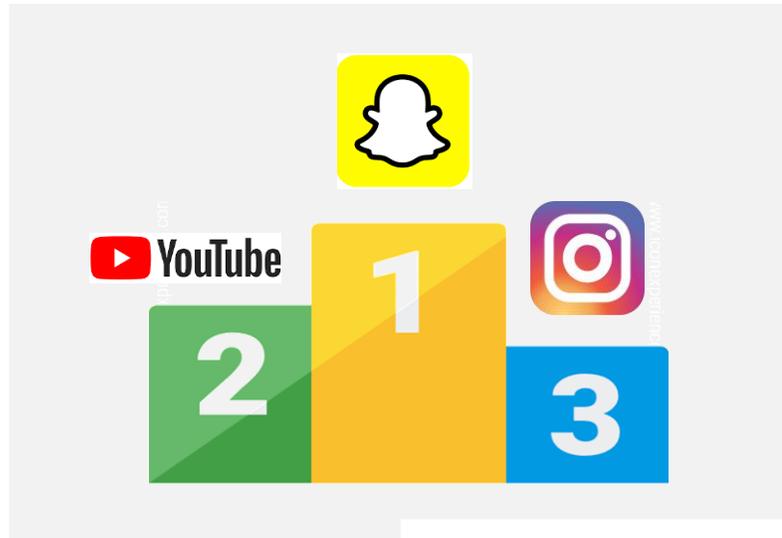
Didier Caylou

Directeur du département
Banque Finance
Assurance chez Audirep



ETATS DES LIEUX

Quelle est la pratique des réseaux sociaux chez les jeunes ?



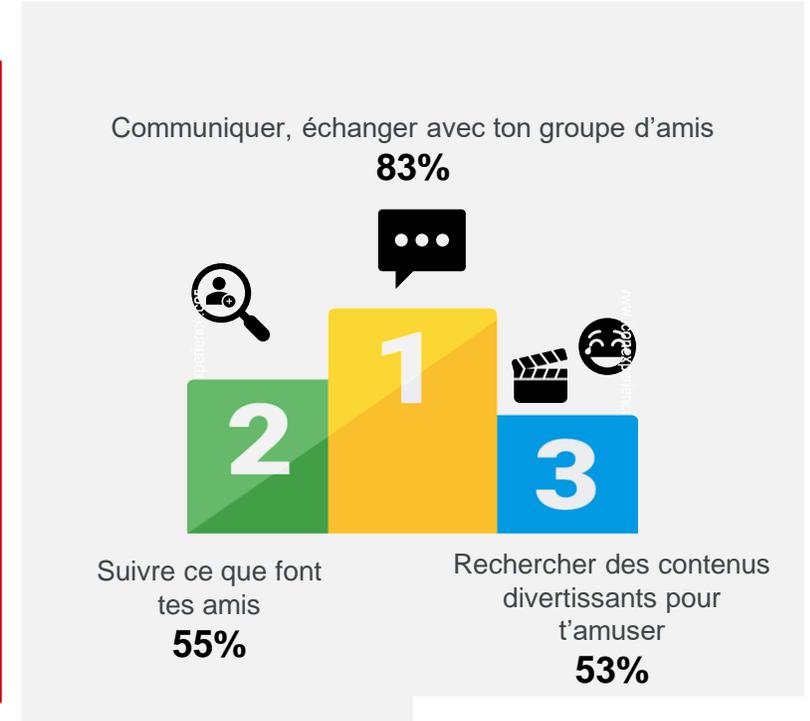
Top 3 des réseaux sociaux les plus utilisés par les enfants

10
ans

Âge moyen du 1^{er} équipement

2
heures

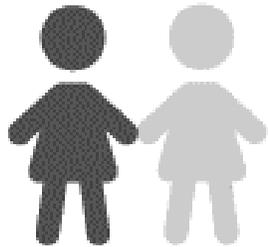
Temps passé en moyenne par jour par les enfants sur Internet ou les réseaux sociaux



Top 3 des attentes à l'égard des réseaux sociaux

ETATS DES LIEUX

Quelle est la pratique des réseaux sociaux chez les jeunes ?



1 enfants sur **2**

Fréquente les sites de jeux en réseau

4/10
au primaire



ETATS DES LIEUX

Les parents sont-ils bien informés de ce que font leurs enfants sur les réseaux sociaux ?



78%

des parents dont les enfants vont sur les réseaux sociaux n'ont pas connaissance ou une connaissance seulement approximative de ce qu'ils y font



ETATS DES LIEUX

Les enfants ont-ils conscience du risque encouru ?

Une notion de risque encouru sur Internet ou les réseaux sociaux **beaucoup plus forte** chez les parents...

74%
des parents

perçoivent au moins un risque (sur Internet OU sur les réseaux sociaux)

34%
des enfants

perçoivent au moins un risque (sur Internet OU sur les réseaux sociaux)

...que chez les enfants

ETATS DES LIEUX

Combien d'enfants ont été touchés par le cyber-harcèlement ?

14% des enfants

déclarent avoir déjà été confrontés à une situation de cyberharcèlement

via un questionnaire direct mentionnant ce terme

17%

déclarent avoir déjà été confrontés à une situation de cyberharcèlement

via un questionnaire déclinant différentes situations détaillées

Soit **20%**
des enfants

déclarent avoir déjà été confrontés à une situation de cyberharcèlement

ETATS DES LIEUX

Quel est le profil des victimes ?

PROFIL DES VICTIMES

*âgé.e de 13 ans
en moyenne*

*majoritairement
des filles*



- ✓ plus équipé(e)s
- ✓ plus inscrit(e)s sur plusieurs réseaux sociaux
- ✓ plus souvent sur les jeux en ligne en réseau

ETATS DES LIEUX

Pour quelles raisons les victimes sont cyberharcelées ?



ETATS DES LIEUX

Cyber-harcèlement mais aussi... violences numériques

Le cyber-harcèlement s'accompagne / se double parfois de **violences numériques**, très impactantes également sur les enfants...

30%

des enfants

déclarent avoir été choqués par des contenus rencontrés involontairement sur Internet ou sur les réseaux sociaux

22%

Primaire

29%

Collège

40%

Lycée

ETATS DES LIEUX

Combien d'enfants ont été touchés de près ou de loin par le cyber-harcèlement ?

Près d'
1 enfant sur **2**

a été confronté de près ou de loin à
au moins une expérience de cyber-
harcèlement

(directement, indirectement (*témoin, participant ou auteur*) ou
possiblement (*pense que cela peut lui arriver*))

6%

des enfants

ont par ailleurs déjà participé
involontairement

ou ont été l'auteur de cyber-
harcèlement

Nécessité d'accompagner ces familles

INTERVENANTE

Justine Atlan

Directrice générale de
l'Association e-Enfance/3018



QUI EST L'ASSOCIATION E-ENFANCE/3018 ?

Le 3018, le numéro national pour les jeunes victimes de violences numériques et leurs parents

60 % des appels traités

sont des cas de cyber-harcèlement en 2020

Gratuit – Anonyme – Confidentiel
6 jours sur 7 - de 9h à 20h00



50 appels
par jour

7 660 heures
d'écoute par an



1 500 parents
et enfants
accompagnés
par mois



Moins d'1 heure
pour faire
supprimer un
contenu auprès des
réseaux sociaux

ANALYSE

A retenir de l'étude Caisse d'Epargne et de l'Association e-Enfance/3018

- **Usages numériques de + en + précoces** : le smartphone n'est pas un jouet, mais un outil de communication
- **Un manque d'encadrement des parents** qui méconnaissent souvent les usages de leurs enfants
- **Le décalage de perception des risques encourus entre parents/enfants** témoigne du besoin de prévention auprès des jeunes
- Le profil des victimes (majoritairement des jeunes filles) **illustre le caractère sexiste du cyber-harcèlement**
- **Le cyber-harcèlement n'est qu'un aspect des violences numériques** (exposition à des contenus choquants, défis / challenges sur les réseaux, propositions malveillantes/malsaines de la part d'un adulte, etc.)
- **Les enfants ont plus de risque d'être auteur ou témoin de harcèlement que victime !**
- **Une responsabilité collective (Réseaux sociaux, Education nationale, Associations) pour accompagner les parents dans leur éducation**

Numéro national contre les violences numériques

Accords privilégiés avec les plateformes ; signalements prioritaires ; suppression des contenus ou comptes incriminés en moins d'une heure



ASSOCIATION E-ENFANCE/3018

Pourquoi ce mécénat avec Caisse d'Epargne est-il important pour l'Association e-Enfance/3018 ?

Cyber-harcèlement, besoin d'aide ?
Prévenir – Intervenir

3018, le numéro national pour les
jeunes victimes et leurs parents



Soutien et promotion du 3018,
Le numéro court national pour les jeunes victimes de cyber-harcèlement
Une assistance qui n'est pas virtuelle !

INTERVENANT

Nicolas Balerna

Directeur banque de détail
Caisse d'Epargne



UN ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

Plus de
9 parents sur **10**

déclarent souhaiter de l'aide/des informations
s'ils étaient confrontés à une situation
de cyber-harcèlement



UN ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

Plus de
8 parents sur **10**
trouvent utile la mise en place d'un
accompagnement psychologique en cas de
cyber-harcèlement

et **près des** $\frac{3}{4}$ estiment utile de l'inclure au sein de
l'assurance scolaire



SOLUTION CAISSE D'EPARGNE

Assistance psychologique activable via l'option assurance scolaire de l'assurance habitation ou via l'assurance santé

- Accès à un réseau de +1 500 psychologues cliniciens partout sur le territoire
- Jusqu'à cinq entretiens téléphoniques par bénéficiaire, et pour les mineurs jusqu'à trois entretiens en face à face.



Assistance psychologique en cas de cyber-harcèlement
dans les contrats d'assurance scolaire et santé de la Caisse d'Epargne

COMMENT SENSIBILISER LES JEUNES ? OPERATION ULTIME PROTECTION

1^{ÈRE} COQUE DE TELEPHONE qui sensibilise aux risques du cyber-harcèlement

Les bons conseils et reflexes à
adopter en cas de
cyber-harcèlement

+

Rappel du numéro 3018



Questions – Réponses

Journalistes

